

Zeitschrift: Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde
Band: 30 (1940)
Heft: 1

Artikel: Vieux us des Clos-du-Doubs
Autor: Surdez, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1004739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gemeinschaftsgut gewesen. Auch damals waren nur vereinzelte, besonders begabte Persönlichkeiten kunstschröpferisch. Aber die notwendigen Voraussetzungen für die Auswirkung solcher Begabungen waren damals viel eher vorhanden, während jetzt nur noch in den seltensten Fällen, in grosser Verkehrsabgeschlossenheit oder durch eine glückliche Immunität gegenüber der Umwelt, die kindliche, ungebrochene, von des Geistes Blässe der Oberschicht nicht angekränkelte Schaffenskraft erhalten bleibt.

Vieux us des Clos-du-Doubs.

Par J. Surdez, Berne.

Les Clos-du-Doubs furent défrichés jadis par les disciples de St-Ursanne de la ferme de Clairbiez, en amont de Soubey, au hameau de La Motte, en aval de la petite cité médiévale des bords du Doubs, dans les côtes de la Montagne des Bois, dans celles du Mont-Tairi et sur le promontoire franc-comtois qui vient mourir au pied de l'ermitage du moine irlandais.

Les gens de cette contrée sont encore des gens simples attachés à leur rivière, à leurs côtes escarpées, à leur lopin de terre, à leur petit troupeau, à leur patois, aux us et coutumes ancestraux. Ce sont pour la plupart de petits éleveurs de «rouges bêtes» et de chèvres, des bûcherons, des charbonniers, des pêcheurs, des flotteurs de bois, des boisseliers, des vanniers. Ils vivent nonchalamment, en marge du pays, et les villages du plateau franc-montagnard sont déjà pour eux un monde nouveau.

Dans leur vallée ensevelie très souvent dans une brume épaisse, bordée de montagnes boisées trouées de baumes et d'antres, arrosée par un cours d'eau aux débordements effrayants, où les ténèbres sont parfois si denses que les riverains prétendent qu'il y fait noir comme dans la panse d'une vache noire, dans leur vallée, dis-je, devait fatalement surgir tout un peuple d'êtres surnaturels à côté des humbles gens qui y peinent. Il va de soi que, dans cette région encore bien isolée, les antiques croyances transmises de bouche en bouche ont été sapées moins qu'ailleurs et que les us des aïeux sont loin d'être tous tombés en désuétude. Je vais en évoquer quelques-uns qui, je crois, n'ont pas encore été rappelés au souvenir dans les «Archives suisses des traditions populaires».

I. L'appel dans les oeufs.

Nombreuses sont encore les familles, dans les Clos-du-Doubs, où l'on croit ferme et dur qu'un orage peut faire périr les oisillons dans les oeufs pendant la période d'incubation.

Dès que le premier éclair a zébré l'air ou que le premier coup de tonnerre a retenti, la maîtresse de maison, sa fille aînée ou la servante, court vers les couveuses pour « appeler dans les oeufs » les oisillons. « Pioulats!¹⁾ Pioulats » ! crie-t-elle aux futurs poussins, ou « Bouérattes!²⁾ Bouérattes » ! aux canetons en gestation, pour conjurer le danger imminent.

Au printemps, lorsqu'un orage menace, la ménagère s'empresse sur le seuil de la cuisine pour « appeler » les petits des hirondelles et des autres passereaux. « Petéts! Petéts!³⁾ Petingnats »!⁴⁾ crie-t-elle à plusieurs reprises en sauvant ainsi la vie, par cet « appel des couvées », aux petits oiseaux encore dans les oeufs.

II. Comment on conjure les serpents.

Le « Carimentran » — ou « Carimentra » — est le jour du Mardi-Gras, le jour de Carnaval. Il désigne aussi le « Carême entrant », c'est-à-dire les trois jours qui précèdent le Mercredi des Cendres.

Dans certaines fermes, on prépare encore, pour le Mardi-Gras, un pot au feu dont une partie du bouillon est réservée pour une curieuse coutume. La fermière remplit une écuelle de ce « brue » et en asperge la maison et les abords avec un rameau de buis, de houx ou de sapin, en disant à haute voix :

« Serpent, serpent,

Vais-t-en :

Voici le brue de Carimentran »⁵⁾.

Cette cérémonie éloigne les « grandes serpents », c'est-à-dire les couleuvres, qui pourraient, au temps chaud, pénétrer dans l'étable pour y têter les vaches.

Les fermiers prétendent formellement que « la serpent » s'enroule autour d'une jambe de la vache qu'« elle » regarde fixement pour la « charmer », puis grimpe lestement jusqu'aux « trayons ».

La vache n'en est nullement effrayée et se laisse « traire » volontiers par le reptile. Quand une bête à cornes a ainsi été tétée par une couleuvre, elle l'appelle désormais, le matin et le soir, en mugissant comme elle le ferait pour son nourrisson.

On trouverait parfois ces serpents ivres de lait sous la vache. Celle-ci, d'ailleurs, ne tarde pas à donner un lait rouge, elle tarit bientôt et son pis devient malade.

¹⁾ Poulets. — ²⁾ Canetons. — ³⁾ Petits. — ⁴⁾ Petiots. — ⁵⁾ Serpent, serpent, / Va-t'en; / Voici le bouillon de Carnaval.

III. Les « tieûlaïres ».

Les beaux soir d'été, si l'on passe à proximité de la « saigne »¹⁾ des Voinnets²⁾, près du village d'Ocourt, on voit parfois sortir du marais et danser de très nombreux « cieuletons »³⁾. Ils poussent bientôt des cris perçants qui rappellent les jappements des roquets. Ils s'approchent de plus en plus du voyageur attardé et cherchent à l'entraîner dans une mare profonde. Ce sont des « tieûlaïres », des âmes d'enfants morts sans baptême. On ne peut leur échapper qu'en jetant une pierre, un objet quelconque, voire son couteau de poche ou l'un de ses sabots, dans l'eau dormante. Les « tieûlaïres » pensant que c'est une nouvelle âme en peine qui vient les rejoindre se précipitent en ricanant au point de chute. Il faut profiter de ce court, très court répit, pour leur échapper. La moindre hésitation serait fatale.

IV. La main dans le sabot.

Il arrive parfois — honni soit qui mal y pense — qu'un garçonnet et une fillette jouent volontiers ensemble et ressentent l'un pour l'autre une pure affection. On ne tarde pas à le remarquer. « Il est son bon ami, elle est sa bonne amie », disent en plaisantant les parents, les camarades, les voisins.

Et un beau jour de fête, après un bon repas, copieusement arrosé, qui a mis les coeurs en joie, on s'avise de « marier dans le sabot » nos fiancés en herbe. On leur fait mettre à tous deux la main gauche dans un sabot placé sur un coin de la table. Lorsqu'ils l'en ont retirée, on leur affirme, plus ou moins sérieusement, qu'ils sont bel et bien mariés. Le « bon ami » et la « bonne amie » sont devenus le « petit homme » et la « petite femme ».

Il arrive assez souvent que ces noces « pour de rire » deviennent un hyménée « pour de bon » et que, la suggestion aidant ou quelque diable ou ange les poussant, ceux qui s'étaient « donnés la main dans le sabot » se la donnent plus tard devant le pasteur.

La vérité m'oblige aussi à dire que, pour se débarrasser d'un soupirant nigaud et importun, une jeune fille, à bout de patience, se résout parfois à lui « faire mettre la main dans le sabot » placé sous la chatière. La « fiancée » se tient à la cuisine et le « fiancé » au devant-huis. « *Horresco referens* » ! Au lieu de placer la main dans celle douce et chère qu'il croit bientôt sienne le « patient » se brûle les doigts à des charbons ardents ou se les souille à une ordure innommable !

Le « bon vieux temps », on le voit, qui fut souvent très méchant, nous a légué des farces du plus mauvais goût. Il en est d'autres, plus cruelles et plus ordes, que j'hésiterais à vous rapporter même en patois.

¹⁾ marécage. — ²⁾ de l'aulnaie. — ³⁾ feux-follets.